

**2<sup>nd</sup>e générale et technologique en Section binationale  
ABIBAC – BACHIBAC - ESABAC**  
Académie de Poitiers - Rentrée 2022

**Information générale**

---

**Les établissements d'accueil**

**ABIBAC**

**Lycée Jean Dautet** - 18 rue Delayant - BP 534 - 17022 LA ROCHELLE CEDEX 1

Contact : 05-46-28-05-70 - Site : [www.lyceedautet.fr](http://www.lyceedautet.fr)

**Lycée du Bois d'Amour** - 9 rue de la Garenne - 86034 POITIERS CEDEX

Contact 05-49-57-05-05 – Site : [www.lycee-boisdamour.fr](http://www.lycee-boisdamour.fr)

**BACHIBAC**

**Lycée Jean Dautet** - 18 rue Delayant - BP 534 - 17022 LA ROCHELLE CEDEX 1

Contact : 05-46-28-05-70 - Site : [www.lyceedautet.fr](http://www.lyceedautet.fr)

**Lycée Marguerite de Valois** – 12 rue Louise Lériget – 16000 ANGOULÊME

Contact : 05-45-97-45-00 – Site : [www.lyceevalois.com](http://www.lyceevalois.com)

**ESABAC**

**Lycée Victor Hugo** - 10 rue Victor Hugo - 86000 POITIERS

Contact : 05-49-41-39-22 - Site : [www.lyc-victorhugo.ac-poitiers.fr](http://www.lyc-victorhugo.ac-poitiers.fr)

---

**Objectifs et contenu de la formation**

La section binationale repose sur une vraie formation biculturelle ainsi que sur un programme d'enseignement et des épreuves d'évaluation arrêtés en commun par les pays concernés. Elle permet d'obtenir simultanément les 2 diplômes nationaux de fin d'études secondaires, facilitant ainsi l'accès à l'enseignement supérieur, à la formation et à l'activité professionnelle dans les pays concernés.

**Critères pris en compte par l'établissement d'accueil :**

- note moyenne annuelle obtenue en classe de 3<sup>e</sup> dans la langue de la section ;
- très forte motivation pour la langue et pour la discipline non linguistique (DNL) ;
- bonne capacité de travail ;
- éléments d'explicitation du projet de formation professionnelle.

**Pour plus d'information, contactez l'établissement d'accueil et consulter les fiches dédiées sur le site Onisep.fr ([ABIBAC](#), [BACHIBAC](#), [ESABAC](#))**

---

**Procédure de candidature**

- La candidature relève du responsable légal du candidat.
- Sur la base des différents éléments fournis, les équipes pédagogiques des lycées ayant des sections binationales (enseignants des langues concernées et d'histoire-géographie habilités à enseigner dans la langue) établissent une liste ordonnée des candidats ayant un avis favorable ou réservé (les avis réservés sont placés en liste supplémentaire avec un numéro de rang).

**1. Démarches**

► **Candidat**

→ Compléter la fiche de candidature (page 3)

→ Envoyer au lycée d'accueil concerné avant le **17/05/2022** :

- Fiche de candidature complétée et signée (page 3)
- Fiche des avis motivés de l'équipe pédagogique (établissement d'origine) (page 4)
- Bulletins scolaires de 3<sup>e</sup>

**2<sup>nd</sup>e générale et technologique en Section binationale  
ABIBAC – BACHIBAC - ESABAC**  
Académie de Poitiers - Rentrée 2022

L'envoi de ce dossier pourra être complété si nécessaire par un entretien, notamment pour les élèves bilingues n'ayant pas suivi l'enseignement linguistique correspondant au collège.

En cas de dossier incomplet, le vœu d'affectation saisi dans Affelnet-Lycée pour cette formation peut être refusé par les services concernés en DSDEN.

► **Établissement d'origine**

→ Compléter la fiche des avis motivés de l'équipe pédagogique (page 4)

→ La remettre au candidat

La fiche d'avis de gestion de l'établissement d'origine est à conserver dans le dossier scolaire de l'élève.

**2. Saisie de la demande**

Pour que le vœu soit traité dans l'application Affelnet-Lycée<sup>1</sup>, il doit être enregistré suivant l'une de ces **deux modalités** :

- Soit l'un des responsables légaux saisit cette demande dans le **téléservice affectation**, disponible dans le portail des téléservices « Scolarité Services ». Pour plus d'informations, se renseigner auprès de l'établissement d'origine.
- Soit l'établissement d'origine de l'élève saisit le vœu directement dans l'application **Affelnet-Lycée** avant la date butoir de fermeture académique communiquée par le rectorat.

- La demande pour une section binationale doit être placée en 1<sup>er</sup> vœu
- Il est indispensable d'émettre au moins un autre vœu en 2<sup>nd</sup>e générale et technologique dans le lycée de secteur.

**3. La décision**

- Le candidat et ses responsables légaux ont accès aux résultats de l'affectation fin juin 2022 :
    - sur le site de l'académie de Poitiers, rubrique Orientation – Formation > Affectation – Admission > [Après la 3<sup>e</sup>](#).
    - dans le téléservice Affectation.
  - Ils procèdent ensuite à la télé inscription (disponible dans le portail Scolarité Services), qui ne remplace pas l'inscription.
  - Ils reçoivent par courrier la notification d'affectation.
  - Ils doivent ensuite procéder à l'inscription dans l'établissement, aux dates communiquées par celui-ci.
- La décision d'affectation est prononcée par l'IA-DASEN de la Charente, de la Charente-Maritime ou de la Vienne, à l'issue d'une commission départementale d'affectation.
  - Inscription définitive des élèves déclarés admis par la commission d'affectation après obtention du passage en seconde générale et technologique.

---

<sup>1</sup> (Affectation des Élèves par interNET). Cette application nationale permet de recueillir les vœux des familles et les autres informations prises en compte pour l'affectation en lycée, dans un objectif de mixité sociale, de transparence et d'équité. Le directeur académique des services de l'Éducation nationale s'appuie sur une application, Affelnet-lycée, pour décider de l'affectation des élèves à la fin de la classe de 3<sup>e</sup>.

**Fiche de candidature**

**Partie à remplir par le candidat**

Section et lycée concernés par la candidature

NOM (*en lettres capitales*)

Prénoms

Date de naissance

G  F

NOM et Prénom du responsable légal (*père, mère, tuteur*)

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel

Nom et adresse de l'établissement fréquenté en 2021-2022

Classe fréquentée en 2021-2022

Demande déjà effectuée en 2020-2021

OUI  NON

Langue vivante 1

Langue vivante 2

Allemand  Espagnol  Italien  Autre : \_\_\_\_\_

Section européenne

OUI, langue étudiée : \_\_\_\_\_  
 NON

Dispositif bilangue suivi depuis la 6<sup>ème</sup>

OUI, langue étudiée : \_\_\_\_\_  
 NON

Régime demandé si affecté

Internat  
 Demi-pension  
 Externat

Les pièces obligatoires à fournir avec la fiche de candidature

- la fiche de candidature complétée et signée  
 - la fiche des avis motivés de l'équipe pédagogique (établissement d'origine)  
 - les bulletins scolaires de 3<sup>e</sup>

**À REMPLIR PAR LE CANDIDAT**

**Éléments de la pratique de la langue** (séjours ou stages dans un pays où la langue concernée est pratiquée, échanges organisés, individuels, élève bilingue pour raisons familiales, etc...)

Date : \_\_\_\_\_

Signature de l'élève

Signature du responsable légal

**Fiche des avis motivés de l'équipe pédagogique  
(établissement d'origine)**

COORDONNÉES COMPLÈTES DE L'ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ EN 2021-2022			
NOM			
Adresse			
Code postal		Ville	
Téléphone		Courriel	

NOM et Prénom de l'élève concerné	
Rappel section et lycée concernés par la candidature	

Note moyenne annuelle obtenue en classe de troisième dans la langue de la section	
-----------------------------------------------------------------------------------	--

NIVEAU	NIVEAU VALIDÉ DANS LE CADRE D'UNE CERTIFICATION <i>(pour les élèves germanistes qui auraient passé les épreuves de certification en 3<sup>e</sup>)</i>
<input type="checkbox"/> A2 <input type="checkbox"/> A2-B1 <input type="checkbox"/> B1	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Avis motivé de l'enseignant de la langue concernée

Avis motivé du professeur principal

Validation du chef d'établissement d'origine	<input type="checkbox"/> FAVORABLE <input type="checkbox"/> RÉSERVÉ
----------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------

Date :

Cachet de l'établissement